

Introduction

Evelyne Dufault et Céline Nègre

Volume 4, numéro 1, printemps 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044578ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044578ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dufault, E. & Nègre, C. (2009). Introduction. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 4(1), 34–35. <https://doi.org/10.7202/1044578ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2009



Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

INTRODUCTION

DOSSIER DIRIGÉ PAR
CÉLINE NÈGRE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les enjeux de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique:
Conserver, exploiter, partager

Le colloque international organisé par le Centre de Développement de la Recherche Internationale en Environnement (CEDRIE) au Jardin Botanique de Montréal les 17 et 18 mai 2007, intitulé *Les enjeux de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique: Conserver, exploiter, partager*, avait pour but de dresser le bilan de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique, trois ans avant l'objectif de réduction sensible de la perte de biodiversité fixé à l'an 2010. L'enjeu principal visait à déterminer les moyens d'appréhender dans leur diversité les ressources génétiques de la nature à l'échelle mondiale. Une question qui revenait sans cesse était : comment évaluer la biodiversité ? Les critères économiques sont certes nécessaires mais demeurent limités. Que la perspective soit anthropocentrique ou non, les multiples disciplines amenées à poser un regard sur la biodiversité conduisent à la même réflexion : la conservation, l'exploitation et le partage de la biodiversité ne seront viables qu'en intégrant à part entière les aspects fondamentalement éthiques que soulèvent ces questions.

Les articles suivants constituent la première partie des actes du colloque et intègrent les données disponibles jusqu'en mars 2009. Les réflexions des conférenciers présentées lors du colloque apportent ainsi des éléments de réponse à ce premier axe de réflexion.

La deuxième partie des actes du colloque paraîtra dans le numéro d'automne 2009 des Ateliers de l'éthique.

Le CEDRIE tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des commanditaires du colloque : Les ministères des Relations internationales et des Transports du Québec, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le CRSH, Hydro-Québec, la Chaire en éthique des affaires de l'Université de Montréal, le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CRÉUM), le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal (CRDP), la Chaire de recherche du Canada en ethnoécologie et conservation de la biodiversité de l'Université de Montréal, ainsi que la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Le CEDRIE remercie très sincèrement le Jardin botanique de Montréal pour son remarquable accueil.

Le CEDRIE remercie également tout particulièrement le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour sa collaboration scientifique du plus haut niveau. Que Monsieur Ahmed Djoghlaïf, Secrétaire exécutif de la Convention, reçoive nos remerciements les plus chaleureux.

Les organisatrices du colloque,

Evelyne Dufault
ex coordinatrice du CEDRIE

Céline Nègre
ex responsable du développement du CEDRIE